Marennes Hiers-Brouage & Vous

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE NOUVELLE - **N° 16** - SEPTEMBRE 2020

L'ambassadrice du Canada à Marennes-Hiers-Brouage : **sur les pas de Champlain**

La bonne idée des bons d'achat

« Ailleurs », l'exposition qui nous embarque

Le **Plan Local d'Urbanisme** est arrêté

éditorial

Chères habitantes et chers habitants de Marennes-Hiers-Brouage,

Déjà, la saison estivale se termine. Elle aura été particulière, compte tenu du contexte sanitaire qui a contraint la commune et les associations à annuler certaines de leurs manifestations. Pour autant, les touristes ont bien été au rendez-vous, préférant profiter des atouts du littoral et découvrir notamment, les richesses naturelles de notre commune Marennes-Hiers-Brouage.

Déjà, la rentrée approche et dans quelques jours les écoles accueilleront enfants et enseignants. Là encore la commune s'est attachée à préparer au mieux la rentrée et à mettre en place les consignes sanitaires liées au COVD-19 pour assurer la sécurité sanitaire de tous.

Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage, Isabelle Hudon, ambassadrice du Canada lors de sa visite début juillet et Nicolas Basselier, préfet de la Charente-Maritime

Comme vous le savez, le virus est encore là. Il circule activement depuis quelques semaines et les foyers de contamination apparaissent chaque jour. Ne baissons pas la garde. Restons prudents. Chacun doit respecter les gestes barrières et porter le masque. Ce sont là, les meilleures consignes de protection pour vous et pour vos proches, en l'absence de traitement et de vaccin.

Depuis le déconfinement, la vie reprend son cours et les dossiers communaux avancent grâce au travail de l'équipe municipale que nous formons. Politique commerciale avec les actions en faveur de la revitalisation du centre-ville, politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire avec l'arrêt du PLU, politique culturelle et francophonie avec la visite de l'Ambassadrice du Canada,… Autant d'actions que nous continuons de développer, de renforcer pour mettre en œuvre le programme que nous vous avons proposé et que vous avez choisi pour Marennes-Hiers-Brouage.

Je vous souhaite une très bonne rentrée à toutes et à tous.

Maire de la commune nouvelle
de Marennes-Hiers-Brouage
et Conseiller Départemental de Marennes

Amitiés républicaines
Mickaël Vallet

sommaire

Actualités
L'Ambassadrice du Canada à Marennes-Hiers-Brouage : sur les pas de Champlain p.3

Cinéma
L'Estran fait son cinéma p.4

Travaux
Église : le mystère du visage p.5

Élections
Les grands électeurs appelés aux urnes le 27 septembre p.6
L'agenda du maire p.6

Conseil municipal p.7

Revitalisation du centre-ville
La bonne idée des bons d'achats . . . p.8
La sous-location, comme une des solutions p.8

Finances
Associations : les subventions en hausse p.9

Social
Un atelier pour assurer le confort durable de votre logement p.9

Vie culturelle
« Ailleurs », l'exposition qui nous embarque p.10

Urbanisme
Le Plan Local d'Urbanisme est arrêté p.11

Qualité de vie
Eviter la prolifération des chats sans maître p.12
Agenda de septembre p.12

MARENNES HIERS-BROUAGE - INFOS

Directeur de publication : Mickaël Vallet

Rédaction : service communication, Géraldine Boulon

Crédits photo : Photo de couverture du club photo de Hiers-Brouage, avec nos remerciements, ville de Marennes, Communauté de communes du Bassin de Marennes, Marc Bourbon (p.11)

Distribué par ADCR Services - Agence : SEVcommunication

Impression : Imprimerie Rochelaise

Tirage : 3700 exemplaires sur papier recyclé IMPRIM'VERT®

Retrouvez toute l'actu sur le site Internet de la ville:
marennes.fr
#MarennesHB
Téléchargez l'appli mobile
Marennes app
et Panneau Pocket

L'ambassadrice du Canada à Marennes-Hiers-Brouage : sur les pas de Champlain

Pour sa première destination après le confinement, Isabelle Hudon, ambassadrice du Canada a choisi de marcher dans les pas de Samuel de Champlain à l'occasion d'une visite officielle, les 15 et 16 juillet derniers à Marennes-Hiers-Brouage. Cette rencontre est la reconnaissance des nombreuses actions qui sont menées depuis 10 ans par la ville pour faire de la francophonie, un levier de développement local. Une visite importante qui a permis à la délégation canadienne de connaître nos moyens de diffusion culturelle et les investissements réalisés en ce sens.

Isabelle Hudon, Ambassadrice du Canada, a exprimé ses remerciements aux maires de la commune pour l'accueil qui lui a été réservé

Ambassadrice du Canada depuis 3 ans et conseillère de la francophonie auprès du Premier Ministre, Justin Trudeau, Isabelle Hudon a souhaité se déplacer le plus possible en dehors de Paris, après le confinement. Et c'est à Marennes-Hiers-Brouage, très liée au Québec qu'elle s'est rendue pour sa première visite. Brouage est la ville natale de Samuel de Champlain qui fonda la ville de Québec au 17e siècle et chaque coin de rue le rappelle. *« On nous parle beaucoup des liens historiques entre la France et le Canada, on parle beaucoup de Samuel de Champlain, on nous l'enseigne à la petite et à la grande école et venir ici confirme ces liens, les émotions et c'est très touchant de voir qu'on se souvient de Samuel de Champlain ici, de la même façon qu'on s'en souvient au Canada. Je suis fière de marcher sur ces pas. Tout comme j'ai été fière de voir la rue Canada ou la rue Québec. Aussi, ma première impression, ce sont ces investissements importants de la collectivité pour la culture, c'est une donnée essentielle pour moi. »*, a-t-elle expliqué.

> *« Cette visite signifie que ce plan d'action que l'on développe depuis 10 ans sur la commune et dans le Bassin qui s'intitule « faire de la francophonie, un levier de développement local », trouve de plus en plus écho sur les questions culturelles. »*
>
> *Mickaël Vallet, maire de la commune nouvelle*

Durant ces 2 jours, Mickaël Vallet, maire de la commune nouvelle, Jean-Marie Petit, maire de la commune déléguée de Hiers-Brouage et Maurice-Claude Deshayes, conseiller régional, ont pu présenter les nombreux lieux culturels qui existent sur la commune et les actions mises en œuvre pour les réaliser.

« Cette visite signifie que ce plan d'action que l'on développe depuis 10 ans sur la commune et dans le Bassin qui s'intitule « faire de la francophonie, un levier de développement local», *trouve de plus en plus écho sur les questions culturelles »,* se félicite Mickaël Vallet. *« Montrer les sites de diffusion culturelle : la halle aux vivres, la tonnellerie, l'Estran, la médiathèque, la Bigaille, l'espace jeunes, la librairie Le Coureau, la ludothèque… à nos amis canadiens, nous permet de leur présenter nos moyens de diffusion culturelle. Ils savent que quand il y a la volonté de diffuser la culture canadienne et tout ce qui a trait à nos relations et à notre histoire commune, nous sommes là pour faire caisse de résonance ».* Isabelle Hudon a quitté la commune, ravie de sa venue sur les terres de cet ancêtre important, en promettant d'intensifier la collaboration entre les territoires.

Un moment convivial autour d'une éclade

L'Estran fait son cinéma

Depuis quelques mois, le cinéma l'Estran, également salle de spectacle fait l'objet de tous les soins. Des travaux d'entretien et d'amélioration ont été entrepris pour assurer au public et aux artistes une meilleure qualité de prestations.

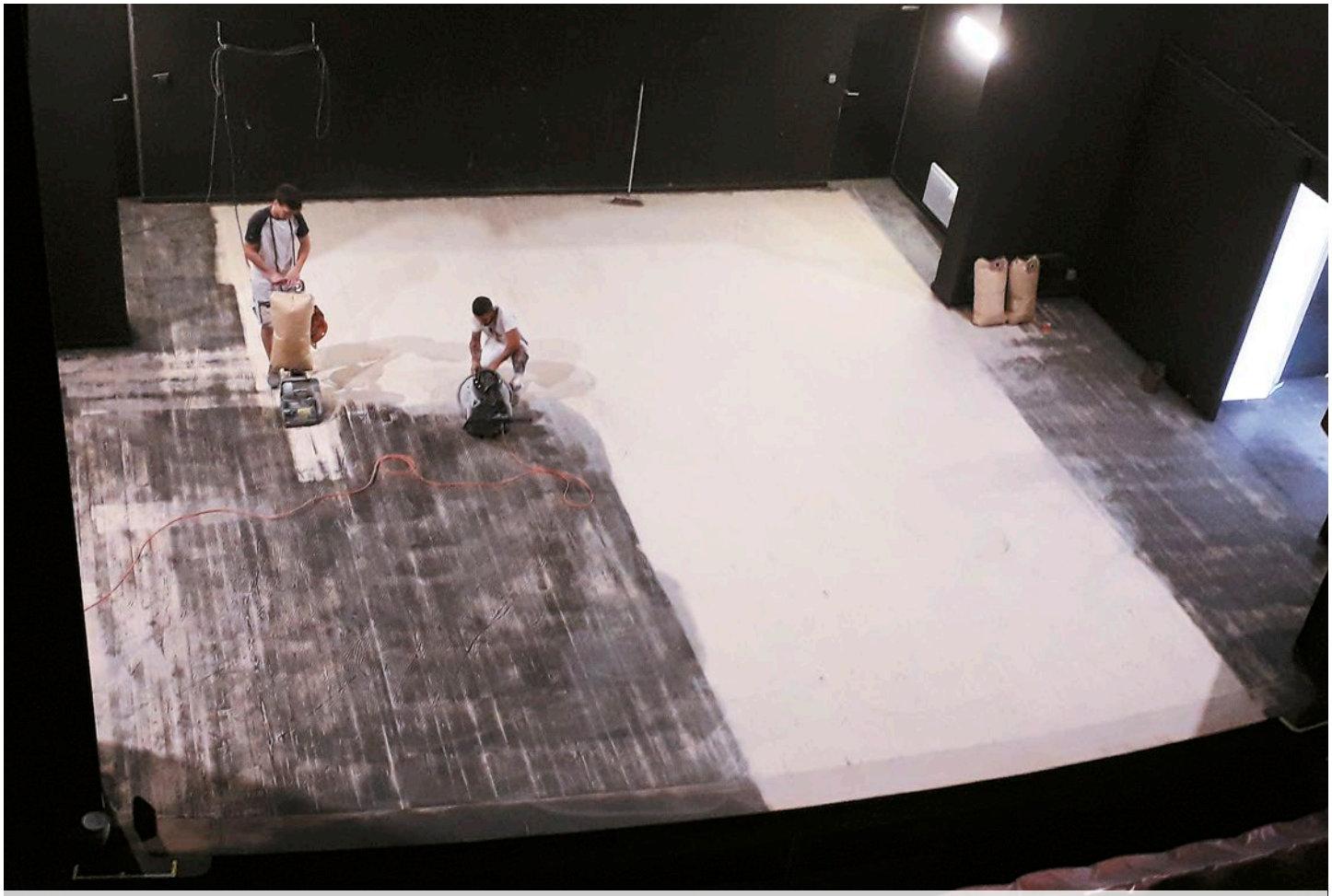

Le plancher de la scène a été poncé avant la pose de 2 couches de finition

Cette année, la commune avait prévu de réaliser divers travaux pour moderniser, entretenir, améliorer l'éclairage, mettre en peinture, aménager, réparer ce qui le nécessitait. *« Il est important d'être vigilant sur l'entretien de cette magnifique salle »,* explique Claude Balloteau, adjointe à la culture. *« Cet équipement est d'une grande qualité et nous sommes attentifs à son entretien d'une part et à sa modernisation technique d'autre part. C'est ainsi que depuis plusieurs mois un programme de travaux est réalisé sous le contrôle de Benoît Chapeyroux, le régisseur de la salle de spectacle ».* Les entreprises sont ainsi à l'œuvre et se sont succédé pour mener à bien diverses opérations : nettoyage du sol du hall d'entrée (décapage des pierres), aménagement de l'arrière-scène, mise en place de rideaux, mise en peinture nécessaire pour les spectacles des 234 m² de murs de la scène en noir mat ainsi que du plancher de la scène qui représente 110 m². La scène était très abîmée après 10 ans de spectacle et d'utilisation. Elle a donc été poncée puis le bois blanc a été peint en noir. Au niveau de la technique, là aussi, des améliorations ont été apportées avec la pose d'un routeur wifi dans les loges pour les artistes et les techniciens, la modification de l'éclairage interne du bureau et de la cabine de circulation avec des leds moins énergivores et la réparation du système son avec la pose d'un caisson de « basse ».

Malgré les règles sanitaires mises en place qui ne permettent pas une reprise optimale de l'activité de l'Estran, le cinéma et la salle de spectacle sont fins prêts pour accueillir les artistes et les spectateurs, dans les meilleures conditions.

Église : le mystère du visage

Les travaux de l'église sont toujours d'actualité. L'opération d'assainissement et de mise en étanchéité du bâtiment se poursuit dans le respect du planning prévisionnel. Comme parfois sur les chantiers, des découvertes surprenantes sont révélées. Ce qui a été le cas en février dernier.

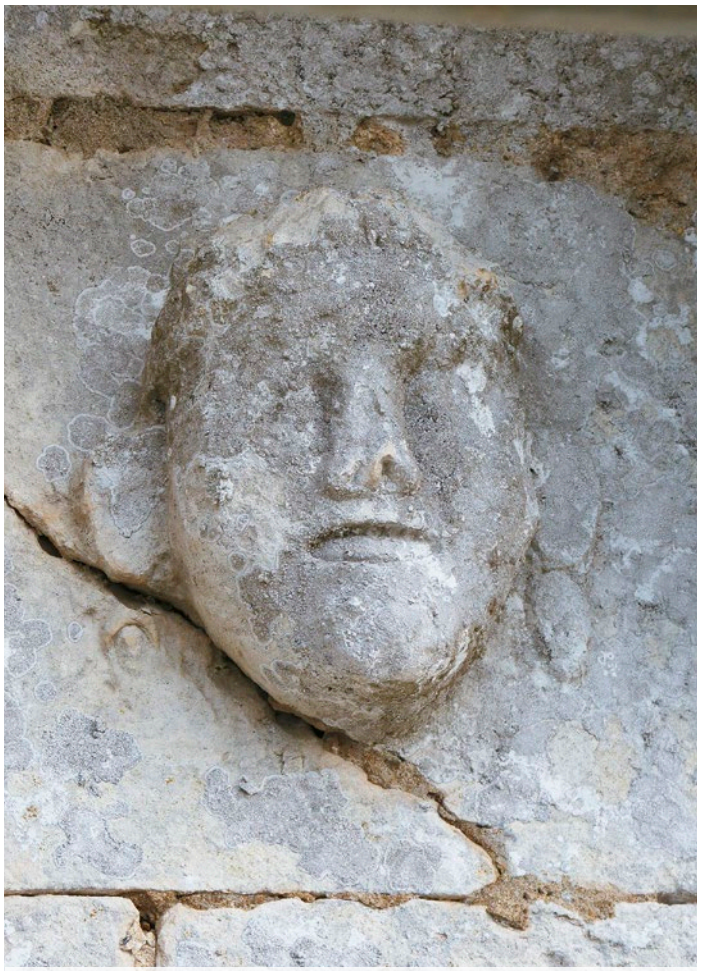

Est-ce la signature d'un compagnon ? Mystère !

Les entreprises qui interviennent sur le chantier de l'église tiennent le planning prévisionnel et ont déjà à leur compte, des réalisations importantes. *« Le chemin de ronde a été entièrement refait »*, explique Claude Balloteau, adjointe à la culture. *« Les tuiles ont été nettoyées et changées lorsqu'elles étaient abîmées. Les végétaux qui étaient au pied de l'édifice ont été enlevés, une partie des pavés existants au droit des murs est déposée afin de pouvoir raccorder les dalles aux conduits d'évacuation des eaux de pluie et passer un drain. Une deuxième campagne de fouilles archéologiques va débuter en octobre pour une durée de 3 semaines, sauf si des découvertes intéressantes sont faites. À ce sujet, nous en avons fait une étonnante : côté Place du Souvenir, à l'aplomb d'une des fenêtres, on a eu la surprise de découvrir une pierre sculptée représentant un visage. Malheureusement, le mystère demeure sur sa signification, l'architecte du patrimoine ainsi que l'archéologue du département n'ayant pu apporter d'explication à ce visage »* Pour l'heure, la mise en place des échafaudages permet de restaurer l'un des meneaux du clocher, c'est-à-dire une colonne de pierres qui soutient les ouvertures du clocher.

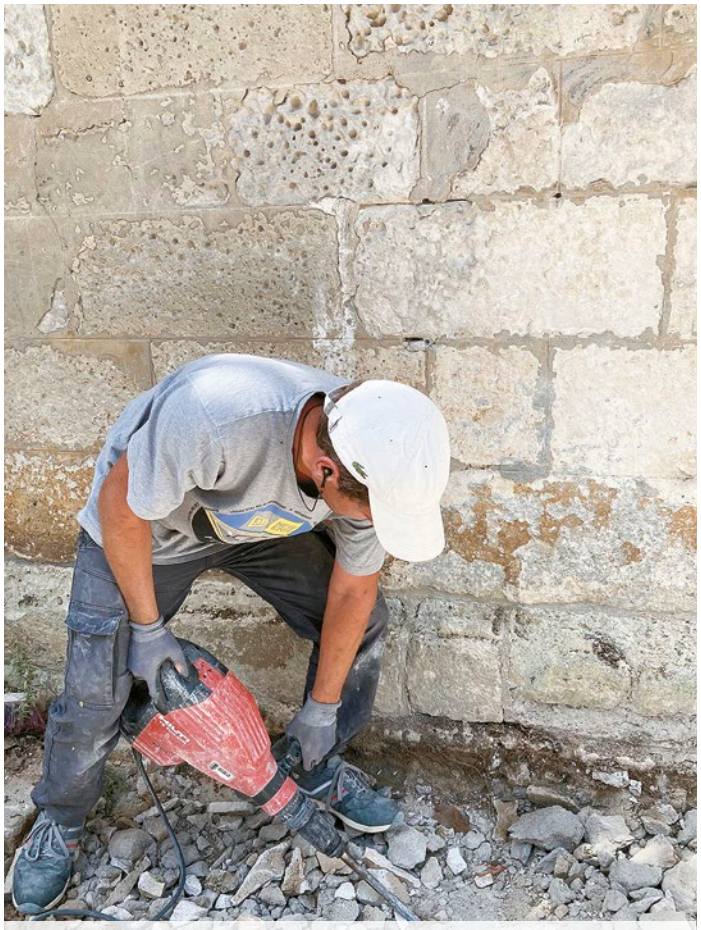

Travaux de terrassement en cours

Du côté de Hiers et de son église

Il n'y a pas que l'église de Marennes qui se fait bichonner ! L'église de Hiers a également fait l'objet de travaux en juillet pour remanier la toiture qui en avait bien besoin : refaire les rives, changer les tuiles défectueuses, remettre en place les zincs autour du clocher, reprendre le recèlement des pierres en partie haute, arracher la végétation d'un contrefort et remédier aux fuites d'eau. Pour y parvenir, une rigole sur la porte a été créée afin d'éviter que l'eau soit évacuée dans un puisard et ne rentre pas à l'intérieur du bâtiment.

Depuis mi-juillet, des travaux de terrassement à proximité immédiate de l'église de Marennes, réalisés sur le parvis occasionnent des nuisances sonores pour les riverains. Ils se poursuivront en septembre avec un terrassement en profondeur. Nous remercions les riverains pour leur compréhension.

Les grands électeurs appelés aux urnes le 27 septembre

Le 27 septembre prochain, les grands électeurs voteront pour désigner les 3 sénateurs de la Charente-Maritime. Pour cela, les conseils municipaux ont été convoqués par décret le 10 juillet dernier, en vue de désigner leurs délégués et suppléants qui seront amenés à renouveler le mandat des sénateurs.

La commune a désigné 18 délégués titulaires et 6 suppléants qui voteront pour le renouvellement des 3 sénateurs du département, le 27 septembre prochain. Lors de la réunion du conseil municipal du 10 juillet, l'élection des délégués s'est faite à bulletin secret. Les candidats ont été proclamés élus dans l'ordre de la présentation de la liste telle qu'elle a été déposée auprès du maire, les premiers élus étant délégués et les suivants suppléants. Deux listes ont été déposées : la liste A *« Marennes-Hiers-Brouage, c'est vous ! »*, composée de 29 noms et la liste B *« Une nouvelle dynamique pour Marennes-Hiers-Brouage »*, composée de 4 noms.
Après le vote à bulletin secret, la liste A a obtenu 16 sièges titulaires et 6 suppléants, la liste B 2 sièges titulaires et aucun suppléant. Les conseillers municipaux désignés sont donc : Jean-Marie Petit, Frédérique Lièvre, Philippe Lutz, Claude Balloteau, Alain Bompard, Martine Farras, Philippe Moinet, Michelle Piveteau, Nicolas Leblanc, Marina Luqué, Jean-Pierre Froc, Catherine Bergeon, James Slegr, Martine Cousin, Régis Jousson, Françoise Lucas, Richard Guérit et Stéphanie Moumon. Les délégués suppléants élus sont : Philippe Gendre, Florence Winkler, Stéphane Duc, Liliane Barré, André Guilemin et Maryse Thomas.

348 sénateurs siègent au Sénat pour 6 ans

Info mairie Hiers-Brouage

La mairie de Hiers-Brouage change partiellement ses jours d'ouverture. Elle sera désormais ouverte le jeudi après-midi en remplacement du mercredi après-midi, de 13h00 à 17h00. Cette nouvelle organisation s'applique à partir du mercredi 2 septembre.

l'agenda du maire

« Je tiens à vous rendre compte des actions que je mène au quotidien. Voici un échantillon du mois dernier, cette liste n'étant pas exhaustive ».

Mickaël Vallet

JUIN

3 juin
> Permanence avec des administrés
> Réunion avec les adjoints

8 juin
> Commémoration des morts pour la France en Indochine
> Conseil municipal

9 juin
> Comité directeur de l'Association des Maires de France

15 juin
> Réunion de préparation des grands passages estivaux des gens du voyage à la Préfecture
> Conseil de l'école élémentaire

17 juin
> Comité de sélection du Groupe d'Action Locale pour la Pêche et l'Aquaculture Marennes Oléron
> Permanence avec des administrés

18 juin
> Commémoration de l'Appel du 18 juin

19 juin
> Commission permanente au Conseil départemental

23 juin
> Présentation de la bande dessinée réalisée par les collégiens et Thibault Lambert
> Bureau municipal

24 juin
> Bureau communautaire
> Conseil d'administration du CCAS

25 juin
> Comité syndical du syndicat mixte de Brouage

26 juin
> Conseil d'administration de l'Entente Interdépartementale Atlantique
> Comité de pilotage Schéma de développement durable du département

29 juin
> Conseil municipal

30 juin
> Permanence avec des administrés
> Réunion publique du PLU

JUILLET

1er juillet
> Conseil communautaire
> Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale

6 juillet
> Session d'été du Conseil Départemental
> Commission voirie au Conseil Départemental
> Commission générale du PLU

7 juillet
> Bureau municipal

8 juillet
> Permanence avec des administrés

9 juillet
> Vernissage de l'exposition « Ailleurs » à l'Espace Champlain de Brouage

10 juillet
> Séance de clôture de la session d'été au conseil départemental
> Réunion avec les adjoints
> Conseil municipal

13 juillet
> Permanence avec des administrés

14 juillet
> Cérémonie du 14 juillet

15 juillet
> Conseil d'administration de l'Association des Maires de France
> Visite des équipements marennais de l'Ambassadrice du Canada

16 juillet
> Visite de Brouage de l'Ambassadrice du Canada
> Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale
> Conseil municipal

20 juillet
> Rencontre avec les maires au Conseil Départemental

21 juillet
> Bureau municipal

Voté en conseil

L'intégralité des débats est à retrouver sur le site Internet de la ville : marennes.fr, à la rubrique vie municipale puis conseil municipal. Ils sont également à retirer en mairie, sur demande.

Voté en conseil municipal du 29 juin 2020

BUDGET – FINANCES :

À l'unanimité, il est décidé d'harmoniser les abattements sur les deux communes déléguées comme suit :
Taxe d'habitation > aucun abattement
Taxe foncière sur les propriétés bâties > suppression d'exonération 2 ans
Taxe foncière sur les Propriétés non bâties > exonération terres agricoles biologiques

À l'unanimité, sont fixés les taux d'imposition comme suit :
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) > 28,41 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) 102,11 % , étant précisé que le conseil municipal n'a pas à fixer le taux de la taxe d'habitation (TH).

À l'unanimité, il est décidé que l'unification des taux des taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties sera réalisée sur une durée de 12 ans.

À la majorité des voix, il est adopté le Budget principal 2020 de la commune, qui s'équilibre en recettes et en dépenses : section de fonctionnement : 6 884 500,00 € / section d'investissement : 6 081 600,00 €. (Votants : 33 – Pour : 29 – Contre : 4 (R. Guérit – N. Proteau – J. Coussy – S. Moumon).

À la majorité des voix, il est adopté le Budget principal du port de la commune déléguée de Hiers-Brouage qui s'équilibre en recettes et en dépenses à : Section de fonctionnement : 56 900,00 € / Section d'investissement : 47 885,00 €. (Votants : 33 – Pour : 29 – Contre : 4 (R. Guérit – N. Proteau – J. Coussy – S. Moumon).

À la majorité des voix, il est adopté le Budget principal de la ZAC de la Marquina de la commune déléguée de Marennes qui s'équilibre en recettes et en dépenses : Section de fonctionnement : 2 940 716,00 € / Section d'investissement : 1 781 001,00 €. Votants : 33 – Pour : 29 – Contre : 4 (R. Guérit – N. Proteau – J. Coussy – S. Moumon).

VIE SCOLAIRE :

À l'unanimité, il est décidé de fixer à 44,00 € par élève la dotation pour la gratuité des fournitures scolaires pour les écoles Henri Aubin, Les Tilleuls et Samuel Champlain.

Il est par ailleurs fixé à : 44,00 € par élève pour les écoles Henri Aubin, les Tilleuls et Samuel Champlain, au titre de la dotation pour la gratuité des fournitures scolaires / 500,00 € par an pour la dotation pour la classe de maître G de Marennes / 500,00 € par an pour la dotation pour la classe d'adaptation de Marennes / 500,00 € par an pour la dotation pour la classe de psychologue scolaire de Marennes / 800,00 € pour la dotation pour l'acquisition de jeux à l'école maternelle de Marennes / 1 000,00 € pour la dotation pour l'acquisition de livres à l'école maternelle de Marennes / 1 000,00 € pour la dotation pour l'acquisition de livres à l'école élémentaire de Marennes / 500,00 € pour la dotation pour l'acquisition de livres à l'école de Brouage.

À l'unanimité, sont fixés, pour l'année scolaire 2020/2021 les tarifs des transports scolaires suivants : Tarifs pour transport de plus de 3 km par élève : QF 1 : 30 € ; QF 2 : 50 € ; QF3 : 50 € ; QF 5 : 50 € ; QF 6 : 50 € / Tarifs pour transport de moins de 3 km : 100,00 € par élève / Tarif pour transport le mercredi matin : 20,00 € par élève.

VIE ASSOCIATIVE :

À l'unanimité, il est accordé une subvention de 11 000,00 € à l'association LOCAL pour lui permettre de gérer la salle de cinéma l'Estran.

À l'unanimité, il est sollicité dans le cadre du fonds départemental d'aide à la diffusion culturelle en milieu rural une subvention pour le spectacle qui aura lieu à l'Estran le 22 octobre prochain « Dans la gueule du loup » et dont le coût s'élève à 1 780,84 €.

MARENNES PLAGE :

À l'unanimité, il est loué la parcelle communale située devant l'amer à Marennes-Plage pour la période estivale, à Monsieur Chanut pour y installer des cabanes de la plage et créer ainsi une animation du front de mer au cours de l'été, pour le prix de 1 700,00 €.

À l'unanimité, il est fixé à 1 300,00 € pour cette année 2020, le prix de location d'une partie de la plage de la commune déléguée de Marennes pour l'implantation d'un club de plage par Monsieur Bruno Tiphaigne, les frais d'électricité étant à la charge de Monsieur Tiphaigne.

DOMAINE PUBLIC :

À l'unanimité, il est fixé pour l'année 2020 la redevance pour occupation du domaine public pour la société Orange à 9 419,21 € soit : 7 688,62 € au titre de la commune déléguée de Marennes / 1 730,59 € au titre de la commune déléguée de Hiers-Brouage.

VIE ÉCONOMIQUE :

À l'unanimité, il est accordé la remise gracieuse totale sur : le paiement de la redevance d'occupation du domaine public pour toute l'année 2020 aux bars - restaurants et autres activités de déballage/étalages à l'année, le paiement des loyers communaux pour les mois de mars, avril et mai 2020, à titre de soutien à l'activité commerciale suite à la crise sanitaire liée au COVID 19.

À l'unanimité, il est cédé à Monsieur Frédéric Quetier domicilié à Saint Just Luzac, deux vitrines réfrigérées pour le coût total de 500,00 € TTC.

DIVERS :

À l'unanimité, il est pris en charge des frais d'inhumation d'un administré, dont le coût s'élève à 2 188,28 € TTC.

PERSONNEL COMMUNAL :

À l'unanimité, il est créé un poste d'adjoint administratif principal de 2e classe et un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet, à compter du 1er septembre prochain, pour le service de la comptabilité.

À l'unanimité, il est accordé une indemnité de 120,00 € brut aux agents ayant participé aux travaux de mise sous pli des documents de propagande électorale à l'occasion des élections municipales du 15 mars dernier.

La bonne idée des bons d'achat

C'est un véritable plan de relance de la consommation locale que propose la commune en partenariat avec l'association des commerçants de Marennes. Une action qui vise à faire revenir les clients dans les commerces et soutenir le pouvoir d'achat des ménages, grâce à des bons d'achat un peu particuliers. Mode d'emploi.

Achetez auprès des commerçants du centre-ville !

Depuis le 17 août, les consommateurs ont la possibilité d'acheter des bons d'achat de 10 et 15 € sur le site de Marennes commerces ou auprès d'un commerce adhérent. Là, où l'opération est innovante c'est que le bon d'achat d'une valeur de 10 € en vaut 20 et celui de 15 € en vaut 30 ! *« Il était important que la commune se mobilise pour faire revenir les clients dans les commerces après la chute d'activité commerciale liée au confinement et pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages »*, indique Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage. *« Nous avons donc réfléchi avec l'association des commerçants de Marennes à une initiative qui puisse recréer des habitudes de consommation vers nos commerces de proximité grâce à la mise en place de bons d'achat subventionnés par la ville. Ainsi, grâce à une subvention de 5 000 € votée par le conseil municipal, ces chèques ont leur valeur doublée. En payant 10 €, les consommateurs peuvent se procurer un chèque de 20 € à faire valoir dans l'un des commerces partenaires de l'opération, dans la limite d'un chèque par personne. Nous soutenons ainsi le pouvoir d'achat alors soutenez vos commerces ».* Une seule consigne : achetez votre bon d'achat et consommez auprès de votre commerce préféré !

LE MARCHÉ ACCUEILLE UN NOUVEAU COMMERCE

Le marché couvert accueille un nouveau commerce à la place de l'ancien fromager : un traiteur qui propose des produits cuisinés ou non, italiens et espagnols. L'activité professionnelle de Monsieur Yves Chobert « Candy Traiteur », est basée à la Gripperie-Saint-Symphorien. Il s'est installé depuis début juillet, et vous accueille tous les jours de marché.

La sous-location, comme l'une des solutions

La commune a une volonté forte de chercher des actions qui permettent de soutenir le commerce de proximité et donc le dynamisme du centre-ville. Dans cette perspective, une opération de sous-location d'un local commercial par la commune est à l'essai. Objectif : louer un local pour le proposer à la sous-location moyennant un prix abordable.

Cette solution innovante et volontariste, unique dans le département, concerne le local situé au 32, rue Dubois Meynardie. Il s'agit d'un emplacement stratégique qui accueillera prochainement un commerce alimentaire de vrac grâce à l'initiative de la commune menée en partenariat avec la Communauté de communes du Bassin de Marennes. La ville a ainsi négocié la location de ce local auprès du bailleur dans le but de le sous-louer à une nouvelle activité commerciale pour revitaliser le centre-ville. Le loyer pratiqué est donc modéré puisqu'il s'élève à 200 € au lieu de 550 € mensuel. Ce dispositif, s'il est concluant, sera reconduit pour permettre d'accueillir de nouvelles activités commerciales au cœur de ville, de faire baisser le nombre de vitrines vides ainsi que les loyers pratiqués. Les porteurs de projets seront choisis en fonction de la faisabilité du dossier et pourront bénéficier de conditions favorables au démarrage de leur activité afin qu'elle se pérennise. Avec le développement des ventes sur Internet, ceci est une réponse au besoin de proximité, à la nécessité de disposer de commerces variés dans un espace proche pour les habitants.

Bientôt un commerçant alimentaire au n° 32

Associations : les subventions en hausse

Avec la crise sanitaire, la commune s'est inquiétée des difficultés financières que pouvaient rencontrer les associations. Dès la fin juin, la commission Vie Associative a examiné les demandes de subventions de fonctionnement qui ont été votées en conseil municipal.

Lors de sa réunion du 16 juillet, le conseil municipal a accordé 69 070 € de subventions aux associations de la ville qui en avaient fait la demande. Le montant de ces aides vient s'ajouter aux 34 500 € votés en janvier dernier à titre d'avance, au Comité des Fêtes, à la Grande Échelle, Plus de Son, Marennes Art et Culture, la Ludothèque et au Vélo Club du canton de Marennes. *« L'enveloppe financière dédiée aux associations est en augmentation cette année »*, explique Martine Farras, adjointe aux associations. *« Ceci s'explique par la crise sanitaire qui ne les a pas épargnées. Nous avons été attentifs avec la commission, aux situations difficiles comme celle du comité des fêtes qui a été impacté par l'annulation des festivités d'été et donc l'absence de recettes. Chaque année, la commission étudie avec attention la situation de chacune d'entre elles, mais cette année, nous avons été encore plus attentifs compte tenu du contexte exceptionnel ».*

De nombreuses manifestations festives sont organisées par le Comité des Fêtes

La liste des associations et le montant des subventions accordées au titre de 2020 sont consultables sur le site Internet marennes.fr

Un atelier pour assurer le confort durable de votre logement

Le CCAS a sollicité l'association Soliha, association au service de l'habitat pour animer des ateliers du « Bien chez soi ». Ils ont pour objectif de sensibiliser en priorité les retraités, qui peuvent être accompagnés de leurs proches, aux conséquences de la perte d'autonomie et aux solutions leur permettant de continuer à vivre dans un logement adapté, sain, économe, sûr et confortable.

Anticiper le maintien à domicile grâce à l'atelier « Bien chez soi »

L'augmentation continue de l'espérance de vie nécessite d'imaginer des solutions innovantes pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées, dans de bonnes conditions. Or, à l'heure actuelle, les travaux d'adaptation des logements restent envisagés très tardivement, une fois le besoin urgent et la personne en situation de fragilité. Pour y remédier, Soliha propose 2 ateliers le 22 septembre pour améliorer votre habitat et présente des pistes permettant un confort durable de votre logement. Soliha donnera des conseils pratiques pour l'aménagement et l'ergonomie de votre domicile, des systèmes innovants qui facilitent la vie et des informations sur vos droits et les aides en matière d'aménagement.

Ateliers de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 le 22 septembre à la Maison des Initiatives et des Services. Ateliers gratuits pour les plus de 60 ans, résidant dans le département. Inscription au 05 46 07 49 99.

« Ailleurs », l'exposition qui nous embarque

« Ailleurs », l'exposition à voir jusqu'au 31 octobre

L'Espace Champlain accueille jusqu'au 31 octobre, une très belle exposition des plasticiens Benoît Hapiot et Caroline Marchais. *« Ailleurs »* s'inspire du thème de la migration passée, actuelle et future ; un thème d'actualité de tout temps qui nous embarque pour une destination intérieure.

C'est l'histoire d'une belle rencontre artistique entre Benoît Hapiot et Caroline Marchais à qui leur a été confié une carte blanche en 2020. Les deux plasticiens ne se connaissaient pas, mais leur univers artistique respectif s'est amalgamé pour donner sens à un cheminement créatif poétique et inspirant, exposé à l'espace Champlain de Brouage. Benoît Hapiot avait investi le Clos de la Halle aux Vivres en 2019 en installant « l'Arsenal fantôme » sur le thème de l'Odyssée, inspirée de l'histoire de Brouage. Il avait alors créé des bateaux pour faire prendre conscience du passé maritime de Brouage, des changements climatiques et environnementaux que la commune subit. Le travail de Caroline Marchais est quant à lui, un processus de découverte, de rencontre et résulte d'une interaction entre l'environnement où elle intervient et un questionnement sur les notions de fragilité, de lien, de transition, d'impermanence et de résilience. Lorsqu'ils se sont rencontrés, ils ont mis en commun leur matériauthèque, lui les bateaux et elle, les végétaux du marais pour créer ce cheminement artistique sur le thème de la migration passée, actuelle et à venir. *« Tous ces bateaux à fond plat préfigurent ce qui a été cette vie sur le golfe de Brouage »,* explique Benoît Hapiot. *« Nous avons réuni ces bateaux qui ont une histoire avec les végétaux du marais pour évoquer un parcours, une quête d'ailleurs. L'idée était d'évoquer le départ vers une terre plus fertile, vers l'espoir. Nous avons construit l'exposition sur place, sans maquette. Les végétaux du marais qui sont en fin de vie et les branchages coupés cet hiver à Brouage, changent avec la lumière de l'espace et avec le temps ».* Carole Marchais précise qu'ils ont *« voulu traduire aussi le temps suspendu qui fait écho à Brouage, comme une image arrêtée, figée qui renvoie à Brouage, la belle endormie ».* Elle souligne qu'il y a *« beaucoup de lectures de cette seule et même œuvre et chacun peut la recevoir avec sa propre sensibilité, sa propre histoire ».* Ce qui est certain, c'est que cette exposition, cet *« Ailleurs »*, ne laisse pas indifférent et touche le cœur par sa simplicité, sa construction épurée et graphique. La force poétique avec laquelle il évoque le sujet de la migration nous emporte pour une déambulation entre terre et air, vers un ailleurs où tout est possible.

À voir et à revoir jusqu'au 31 octobre.

Un chemin artistique jalonne le parcours jusqu'au clos de la halle aux Vivres dans lequel 3 espaces artistiques ont été créés et construits sur place pendant le mois de juillet par Carole Marchais et qui font écho à l'exposition de l'Espace Champlain.
Des ateliers *« Art nature »* avec la plasticienne se dérouleront le 4 octobre le matin et l'après-midi. Gratuit sur réservation au 05 46 85 80 60

Le Plan Local d'urbanisme est arrêté

C'est une longue procédure qui vient de s'achever le 16 juillet dernier avec l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme. Une procédure initiée en 2014 avec la révision du PLU et qui a fait l'objet de débats, de réunions publiques, d'un bilan et d'un travail très rigoureux avec le cabinet d'urbanisme Berger Wagon missionné pour mener les études. À présent arrêté, le projet du PLU doit être soumis pour avis, aux personnes publiques associées, avant d'être définitivement approuvé.

Le PLU prévoit la valorisation de Marennes Plage

En 2014, la révision du PLU est prescrite

La révision du PLU a été initiée en 2014 pour permettre la mise en œuvre de nouveaux projets de développement de la commune. *« Le PLU est l'instrument opérationnel stratégique qui passe au crible les volets d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de protection de l'environnement, de l'habitat, de loisirs, de développement économique, de déplacement des personnes… pour construire la ville de demain »,* précise Philippe Moinet, adjoint à l'urbanisme. *« Il est donc important de planifier les actions d'urbanisation de la commune à moyen terme tout en tenant compte de l'évolution des besoins des habitants. C'est pourquoi il était nécessaire de réviser ce document. Nous nous y sommes attachés depuis 6 ans, non seulement avec la commission urbanisme et le cabinet d'étude, mais aussi les administrés qui ont pu s'exprimer à l'occasion des réunions publiques, des réunions spécifiques avec les exploitants agricoles et aquacoles. Nous arrivons au bout de ce travail et le bilan est positif ; le projet de PLU est donc arrêté. Il le sera définitivement après la tenue d'une enquête publique qui aura lieu en fin d'année 2020 pour une durée d'un mois. Je souhaite rappeler que le PLU est un règlement qui permet de protéger et de valoriser le patrimoine existant. Il défend toujours l'intérêt du patrimoine qui sera transmis aux générations futures ».*

Les grands objectifs du PLU

Le Plan d'Aménagement et de Développement durable comporte 18 pages qui définissent et décrivent les orientations générales des politiques d'aménagement. C'est ainsi que sont notamment inscrits :

- la requalification de l'ancien site industriel du Petit Port des Seynes et ses abords, après dépollution du site. À moyen ou long terme, mise en œuvre d'un projet de renouvellement urbain sur cet espace stratégique : aménagement d'équipement d'intérêt collectif et urbanisation qualitative,
- la poursuite des aménagements des rues et espaces publics dans le centre-ville et des quartiers à la Cayenne,
- l'anticipation de l'aménagement d'un accès lisible et qualitatif en entrée Est de la ville vers le port,
- la prévision de circulations douces dans tous les projets de requalification et de développement pour redonner toute la place aux piétons et aux cyclistes,
- la valorisation et la confortation de Marennes Plage,
- le déplacement du stade Métreau vers le Nord de la Marquina, en continuité du pôle sportif, dojo et piste d'athlétisme,
- l'aménagement de stationnements aux abords du centre-ville, à Marennes-Plage, adaptés aux camping-cars dans des sites intégrés, mutualisés et de covoiturage,
- la poursuite des aménagements d'équipements d'intérêt collectif, notamment socio-culturels dans le quartier Fradin…
- le soutien et l'organisation du développement économique, touristique et de loisirs.

Autant de points non complets qui sont détaillés dans le projet d'aménagement et de développement durable de la commune.

LES DATES CLÉS DE LA RÉVISION

16 octobre 2014	Prescription de la révision du PLU
17 mai 2017	Réunion publique avec les exploitants agricoles et aquacoles
28 mars 2018	Le conseil municipal débat du Plan d'Aménagement et de Développement Durable
14 octobre 2019	Réunion publique pour présenter l'état d'avancement des études, la procédure, la synthèse du diagnostic et les orientations du plan d'Aménagement Durable
13 novembre 2019	Réunion publique avec les personnes associées (Etat, DDTM, conseil départemental, la chambre d'agriculture, le CRC17, le Pays Marennes-Oléron, la communauté de communes du Bassin de Marennes, le syndicat mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre.
17 décembre 2019	Présentation du projet réglementaire et les orientations du Plan d'Aménagement Durable
25 juillet 2019	Le conseil municipal prend acte de la présentation du projet d'aménagement et de développement durable
30 juin 2020	Réunion publique de présentation du projet d'arrêt du PLU

Éviter la prolifération des chats sans maître

L'année dernière, la commune a pris en considération le problème des chats sans maître, nombreux dans certains quartiers. À partir du 15 septembre, la campagne de stérilisation débutera.

Depuis 2012, les propriétaires de chats ont l'obligation de les faire tatouer ou pucer ; à défaut ils sont considérés sans maître. Pour réguler leur population, une opération de stérilisation sera menée à partir du 15 septembre. La capture des petits félins se fera grâce à l'aide de citoyens amis et protecteurs des chats. Quelques lieux sont concernés : aux alentours du port et de la cité Acadie et dans le quartier de l'Arceau. Les chats ainsi capturés seront conduits chez le vétérinaire afin d'être stérilisés. Ils seront ensuite relâchés sur leur lieu de capture pour vivre leur vie de chat stérilisé.

Si votre petit compagnon n'est pas encore identifié, pensez à le faire.

La stérilisation permet de limiter la prolifération de nos amis les chats

agenda de septembre

Du lundi 31 août au dimanche 6 septembre de 10h00 à 18h00
Expositions d'art : Horizons maritimes de Nicole Bazert
Forge Prison de Brouage
Renseignements : 05 46 85 19 16

Du lundi 31 août au dimanche 6 septembre de 10h00 à 18h00
Exposition d'art : peinture huile marine de Claude Auriault
Forge Royale de Brouage
Renseignements : 05 48 85 19 16

Mardi 1er septembre
Rentrée des classes

Samedi 5 et dimanche 6 septembre
Remontée de la Seudre
Programme complet sur royanatlantique.fr
Organisé par la communauté de communes Royan Atlantique
Renseignements : 05 46 08 21 00

Dimanche 6 septembre de 10h00 à 18h00
Salon du livre de Brouage
Organisé par le comité des fêtes de Brouage
Renseignements : 06 98 11 72 37

Du lundi 7 au dimanche 13 septembre de 10h00 à 18h00
Expositions d'art : Luminiscence de Séverine Moulet-Caron
Forge Royale de Brouage
Renseignements : 05 46 85 19 16

Dimanches 6 et 13 septembre à 15h00
Sur les traces de Vauban à Brouage
Réservation : 05 46 85 19 16

Mardi 8 septembre
Passage du Tour de France
Attention : *interdiction de stationnement et de circulation à partir du 7 septembre*
Toutes les informations sur marennes.fr

Du lundi 14 au dimanche 20 septembre de 10h00 à 18h00
Exposition d'art de Sylvie Léau & Jean-Claude Callaud
Forge Royale de Brouage
Renseignements : 05 46 85 19 16

Samedi 19 septembre à 15h00
Brouage Intra Muros, jeu d'évasion avec l'association Brouage en Costume Passion
Halle aux Vivres
Renseignements : 05 46 85 80 60

Samedi 19 et dimanche 20 septembre de 11h00 à 18h00
Animation Grimpe d'arbre
Journées Européennes du Patrimoine
Rendez-vous derrière la poudrière de la Brèche
Renseignements : 05 46 58 80 60

Samedi 19 et dimanche 20 septembre à 15h00
Visites guidées de Brouage
Rendez-vous porte Royale, entrée Nord
Renseignements : 05 46 85 19 16

Rentrée des classes, mais aussi rentrée culturelle ! Retrouvez tous les rendez-vous pour petits et grands aux spectacles, concerts, expositions… dans l'agenda culturel distribué avec ce numéro.
La municipalité souhaite une bonne rentrée scolaire aux enfants, parents et enseignants.

URGENT ! Les fiches d'inscription au service périscolaire (restaurant scolaire, transport, garderie et TAP) sont à retirer sur papier à la mairie pour ceux qui n'ont pas accès à Internet. Elles sont téléchargeables sur marennes.fr. et sont à ramener au plus vite pour préparer la rentrée au mieux !